

Le Port, le 11/03/2025

Bureau Communautaire du 10/03/2025

Un soutien renforcé aux projets pour un territoire solidaire, plus moderne et attractif

Sous la présidence d'Emmanuel Séraphin, les élus du Bureau Communautaire du 10 mars 2025 ont eu à se prononcer notamment sur des projets relevant de l'économie sociale et solidaire, de l'amélioration de l'habitat, ou encore sur les travaux à effectuer sur le port de plaisance de la Pointe des Galets...



ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le Territoire de l'Ouest poursuit son engagement pour une économie durable et inclusive

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa Stratégie en faveur du développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), le Territoire de l'Ouest a lancé un deuxième Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI).

Le Bureau Communautaire a validé les deux projets lauréats, sélectionnés pour bénéficier d'un financement et d'un accompagnement pour la période 2025-2026.

Ces projets qui visent à renforcer l'économie circulaire et à valoriser les biodéchets, sont portés par les groupements suivants :

- Emmaüs Agame, EKOPRATIK et RUNWAY : « L'ESS à proximité des habitants de l'Ouest ». Ce projet a pour ambition de développer l'économie circulaire en animant des ateliers dans plusieurs quartiers du Territoire de l'Ouest. Les ateliers seront organisés dans différents lieux publics, tant dans les zones rurales que plus urbaines, pour renforcer la proximité des services ESS avec les habitants et offrir de nouvelles opportunités aux acteurs impliqués. Un financement de 50 000 € par an est alloué pour soutenir ce projet.
- An Grèn Koulèr, AGIDESU et Proxicompost : « Valorisation des biodéchets ». Ce projet porte sur la mise en place d'un système de collecte et de valorisation des biodéchets dans 15 cantines scolaires des communes du Port, de La Possession et de Saint-Paul. L'objectif est de sensibiliser les élèves et le personnel à la réduction du gaspillage alimentaire et à la valorisation des déchets. Ce projet bénéficie également d'un financement de 50 000 € par an pour la période 2025-2026.

Emmanuel Séraphin, Président du Territoire de l'Ouest, a souligné que ces projets témoignent de l'engagement du territoire en faveur d'une économie durable et inclusive, avec un impact direct pour les habitants et l'environnement. Les élus ont salué ces initiatives concrètes et pertinentes pour l'avenir du territoire, en particulier dans les domaines de l'économie circulaire et de la gestion des biodéchets.



LOGEMENT - HABITAT

Des projets solidaires en faveur de l'amélioration de l'habitat

Le Bureau Communautaire a validé la participation de l'agglomération au projet d'auto-réhabilitations de logements « Caméléon ».

Ce projet des Compagnons Bâisseurs de La Réunion vise à accompagner 20 familles dans l'amélioration de leur logement par le biais de l'Auto-Réhabilitation Accompagnée (ARA). Ce projet fait partie du Fonds Mutualisé pour l'Amélioration de l'Habitat (FMAH), initié par le Territoire de l'Ouest, pour aider les ménages modestes à rénover leur logement.

L'objectif est de favoriser la rénovation thermique et énergétique des logements, contribuant ainsi à lutter contre la précarité énergétique et à améliorer le confort des résidents.

Le projet recevra un financement de 200 000 € de la part du Territoire de l'Ouest pour les trois prochaines années, afin de soutenir le fonctionnement et l'accompagnement des familles dans leurs démarches d'amélioration de l'habitat.

Subvention au Bricobus Rural

Les élus communautaires ont également voté le soutien financier au projet Bricobus Rural, porté par les Compagnons Bâisseurs de La Réunion. L'objectif est de permettre aux ménages fragilisés, notamment ceux vivant en milieu rural, de réaliser des travaux d'amélioration de leur logement, tout en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé. Le projet répond ainsi aux besoins des familles isolées ou en difficulté financière, qui ne peuvent pas accéder seules aux aides existantes.

En 2024, le Bricobus Rural a permis d'améliorer le logement de 10 familles de Trois-Bassins et de St-Leu.

Pour 2025, la participation du Territoire de l'Ouest s'élèvera à 80 000 € pour soutenir le fonctionnement de la structure.

Cette action s'inscrit dans les objectifs du Contrat d'Engagement contre le Mal Logement 2021-2026 et dans la politique de solidarité et de développement durable du Territoire de l'Ouest.

Emmanuel Séraphin, Président du Territoire de l'Ouest, a souligné :

« Le projet Bricobus Rural est un outil précieux pour lutter contre le mal-logement, particulièrement dans nos zones rurales. En soutenant ce projet, nous permettons à des familles de vivre dans des conditions décentes et de participer activement à l'amélioration de leur habitat. C'est un engagement fort en faveur de la solidarité et du bien-être des habitants de notre territoire. »



CULTURE

Le Territoire de l'Ouest apporte son soutien au Festival International du Film de l'Océan Indien

Dans le cadre de son engagement pour le développement des Industries Culturelles et Créatives sur son territoire, le Territoire de l'Ouest a validé l'attribution d'une subvention de 10 000 € à l'association Hors Champs Réunion pour le financement de la 2ème édition du Festival International du Film de l'Océan Indien (FIFOI), qui se déroulera du 5 au 9 avril 2025.

Événement majeur qui contribue à la promotion des savoir-faire cinématographiques réunionnais et à la mise en lumière des territoires ultramarins à l'échelle internationale, ce festival est soutenu par France Télévisions.

« *Le soutien au FIFOI s'inscrit dans notre volonté de renforcer le rôle de La Réunion et des îles de l'Océan Indien sur la scène cinématographique internationale. Ce festival incarne l'innovation, la créativité et la richesse de notre territoire, et c'est un honneur pour le Territoire de l'Ouest de participer à cette aventure.* », a déclaré Emmanuel Séraphin.

L'implication du Territoire de l'Ouest dans le FIFOI constitue en effet une étape clé dans son engagement à soutenir la filière des Industries Culturelles et Créatives. Ce soutien s'ajoute à l'initiative déjà lancée par le Territoire pour le futur pôle des Industries Créatives de l'Image et du Son de La Réunion, dont l'objectif est de renforcer la compétitivité et la visibilité de La Réunion dans le domaine de la création audiovisuelle.

Montant de la subvention octroyée : 10 000 €

ERRANCE ANIMALE

Validation des écoles lauréates de l'appel à projets « Nout' Zanim'O »

Les élus communautaires ont validé les propositions présentées par les écoles primaires du territoire, dans le cadre de l'appel à projets « Nout' Zanim'O » qui vise à sensibiliser les élèves à la lutte contre l'errance animale.

Ces projets, qui toucheront 592 élèves répartis sur 29 classes, comprennent des ateliers pédagogiques, des visites de sites, et la création de modules audiovisuels.

Le Territoire de l'Ouest attribuera une subvention de 8 930 € à l'Office Central de la Coopération à l'École (OCCE) pour financer les neuf projets lauréats. Ce soutien vise par ailleurs à responsabiliser les jeunes sur des questions sociales et environnementales essentielles et à enrichir leur formation citoyenne.



PORTS DE PLAISANCE

Création de pontons flottants dans le port de plaisance de la Pointe des Galets

Les élus communautaires ont validé le projet de création d'un ponton flottant de 310 mètres linéaires, au port de la Pointe des Galets.

La création de ce ponton s'inscrit dans le cadre de la stratégie de requalification des ports de plaisance de l'Ouest. Il s'agit de moderniser les installations pour offrir une capacité d'accueil améliorée et mieux répondre aux exigences des acteurs locaux (pêche, tourisme, loisirs).

Ce projet permettra de répondre aux besoins techniques spécifiques de la filière nautique, offrant ainsi des services modernes et adaptés aux nouvelles exigences du secteur et d'accueillir les bateaux de passage participant à des événements prestigieux tels que des courses nautiques, des rallyes internationaux, ou d'autres manifestations maritimes de grande envergure.

Coût global de l'opération : 490 786,00 € HT, avec une subvention FEDER maximale de 392 628,80 € (80 % HT).

Les travaux devraient commencer en avril 2025 pour une livraison en octobre de la même année.

Pour le président de l'intercommunalité, « *Ce projet vise à renforcer l'attractivité de notre micro-région en offrant des infrastructures modernes et adaptées aux besoins des pratiquants de sports nautiques. Il s'inscrit dans une démarche plus large de promotion de l'économie bleue, qui doit être un moteur de notre développement économique. En créant des conditions optimales pour les professionnels du secteur, mais aussi pour les passionnés de navigation, nous contribuons à dynamiser notre territoire et à attirer de nouveaux visiteurs.* »

